

## CONTRAT DE LOCATION - TERMES DE L'ENTENTE

CHARLES BEAUDOIN – 150 rue Saint-Pierre, Rimouski, G5L 1T8 - 819-448-6236 –  
info@charlybooth.com

Cette entente est entre CHARLYBOOTH et le CLIENT.

Toute réservation doit être accompagnée d'un dépôt de 200\$. Nous réservons votre date à la réception de ce dépôt. Il est donc important de faire le dépôt le plus tôt possible afin de vous assurer une disponibilité.

Le CLIENT peut annuler sa réservation en tout temps. Le dépôt payé par le CLIENT ne sera pas remboursé et ne pourra pas être transféré à un autre événement.

CHARLYBOOTH se réserve le droit d'annuler toute réservation n'ayant pas été confirmée par un dépôt. Le paiement final devra être payé au plus tard 10 jours avant la date de l'évènement. CHARLYBOOTH acceptera les paiements en argent comptant, par chèque ou par carte de crédit.

### Le client doit fournir :

- un espace d'environ 10 x 10 pieds (minimum) sans obstacle pour l'installation du photobooth
- une prise de courant indépendante fonctionnelle de 110v, 15-20amp à moins de 20 pieds de l'emplacement où le photobooth sera installé.

Dans le cas où une ou plusieurs de ces conditions n'étaient pas respectées, CHARLYBOOTH se réserve le droit d'annuler sa participation à votre événement et la totalité du montant indiqué à ce contrat devra être payé par le CLIENT.

### CHARLYBOOTH s'engage à fournir :

- un photobooth fonctionnel pour la durée de la location.

Le CLIENT comprend que certaines opérations de maintenance/entretien peuvent être nécessaires durant le terme de la location, ce qui pourrait entraîner en une ou des interruptions mineures dans le service du photobooth. Advenant le cas où une ou des interruptions mineures de service seraient nécessaires, CHARLYBOOTH s'engage à honorer le temps total de location, en ne comptabilisant pas le temps d'arrêt du photobooth.

Advenant le cas d'un bris mécanique, ou toute autre situation ne permettant pas CHARLYBOOTH d'opérer durant une partie ou la totalité du terme de location, le montant chargé au CLIENT sera calculé au prorata. La responsabilité de CHARLYBOOTH s'étend seulement et uniquement au remboursement de tout montant lui ayant été versé pour la présente entente par le CLIENT.

Charlybooth se réserve le droit d'utiliser les photos créées dans le photobooth à des fins promotionnelles. Charlybooth pourrait utiliser certaines photos sur son site web, brochures, publicités ou autres. Le client a 30 jours suivant la date de son événement pour s'opposer à l'utilisation des photos en le signalant par écrit.

Charlybooth se présente de 1h à 1h30 avant l'heure du début de l'activité du photobooth indiquée par le client dans ce contrat.

Le CLIENT n'est couvert par aucune assurance de Charlybooth.

Le CLIENT sera tenu responsable des vols et/ou dommages causés à l'équipement par lui ou ses invités. Le montant maximum en responsabilité pouvant être retenu est de 9500\$.

Toute modification à la présente entente doit se faire par écrit et doit être signée par le CLIENT et un représentant de CHARLYBOOTH.

**J'accepte les termes du contrat de location du Charlybooth.**